

# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE

Décembre 2015

[www.observatoire-ess-iledefrance.fr](http://www.observatoire-ess-iledefrance.fr)

## INTRODUCTION

L'urgence des enjeux climatiques obligent les acteurs privés et publics, ainsi que la société civile, à agir rapidement et durablement. Notre société est passée en quelques décennies d'une économie de l'abondance à une économie de la rareté, où nos déchets d'hier deviennent les ressources de demain.

Les travaux du GIEC<sup>1</sup> ont permis de démontrer que l'intensification du dérèglement climatique due à l'activité humaine (gaspiillage, surconsommation, urbanisation...) était une certitude et que le scénario de l'inaction aurait des conséquences catastrophiques : réchauffement climatique, augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles, épuisement des matières premières, intensification du mouvement de réfugiés climatiques...

Pour cela, un changement des comportements doit s'opérer à travers une sensibilisation accrue des impacts de nos activités économiques et de nos modes de consommation ; les activités humaines doivent s'adapter au dérèglement climatique. Ces changements prennent du temps, d'où la nécessité d'intégrer la notion de « temps long ». Toutefois, au vu de l'urgence de la situation et des conséquences déjà observées depuis de nombreuses années,

ils doivent être radicaux et leur adoption doit être imminente.

Dans ces démarches territoriales et en s'appuyant sur les ressources locales, l'économie sociale et solidaire a très souvent joué un rôle majeur dans les enjeux environnementaux. Véritable économie territoriale et de proximité, l'économie sociale et solidaire participe à la vitalité et l'attractivité des territoires en relocalisant les activités économiques créatrices de biens et de services et en intégrant notamment le rapprochement des activités économiques et des lieux de vie.

La notion de territoire est primordiale pour la démarche d'économie circulaire, qui intègre le principe de proximité et implique une création d'emplois locaux. La délimitation de ce territoire est propre aux différents besoins identifiés et implique l'ensemble des acteurs économiques, qu'ils soient privés et/ou publics tout en visant leur complémentarité. L'économie circulaire doit ainsi être une démarche globale d'entreprise et de territoire, tout comme l'économie sociale et solidaire. Cette dernière, en étant actrice de la transformation sociale et sociétale, a un rôle d'aiguillage, d'accompagnement au

changement et à une transition qui se doit rapide pour faire face aux enjeux climatiques et environnementaux.

Les enjeux environnementaux et sociétaux sont depuis toujours des opportunités de création d'emplois, que l'économie sociale et solidaire a su saisir à travers des activités telles que le réemploi et la réutilisation, notamment au travers de la création de structures d'insertion par l'activité économique (IAE) et l'éducation à l'environnement et au développement durable. Une étude récente de l'Institut de l'économie circulaire a identifié un potentiel d'environ 25 000 emplois liés à l'économie circulaire en France.

L'économie circulaire est une solution pour lutter contre les conséquences des activités industrielles sur l'état des ressources et le climat, et permet d'aller plus loin sur les impacts environnementaux en prenant en compte l'analyse du cycle de vie des produits et des services. La notion de proximité rejoint la nécessaire pérennité des modèles de développement.

<sup>1</sup> GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat



Colibree met à disposition une flotte privative de vélos à assistance électrique pour les entreprises

**Plan Climat 2014 de l'Union européenne (objectifs à horizon 2030) :**

**Baisse de 40 %** des émissions de gaz à effet de serre

**27 % d'énergies renouvelables** dans le mix énergétique

**27 % d'économie d'énergie**

 **Pour aller plus loin**

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

ADEME – Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : PRATIQUES ANCIENNES VS CONCEPT ÉMERGENT

Développement durable, transition écologique, économie circulaire, économie de la fonctionnalité... Autant de concepts qui tendent à mener la société vers un développement économique et social plus durable et responsable des territoires afin de répondre aux enjeux environnementaux actuels. Après avoir parlé pendant plus de 20 ans de développement durable, dont le volet économique n'a été que peu investi, les entreprises parlent désormais d'économie circulaire en tant que démarche économique à part entière.

## UN ÉCLAIRAGE SUR DES DÉMARCHES TERRITORIALES

### L'économie circulaire, une démarche globale des territoires

L'économie circulaire est un système d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le développement du bien-être des individus<sup>2</sup>.

L'économie circulaire permet ainsi de repenser les modèles économiques en plaçant la ressource au centre du développement. Il s'agit alors de passer d'une économie de stock à une économie de flux où la circulation de ressources crée de la valeur, et ainsi de lutter contre l'économie de la rareté.

<sup>2</sup> Définition de l'ADEME <http://www.ademe.fr/>

#### Chiffres clés :



**16 000 équivalents temps plein (ETP)**

relèvent de l'économie sociale et solidaire dans les champs du réemploi et de la réutilisation en France.

Source : ADEME

### L'économie circulaire repose sur 3 domaines d'action et 7 piliers. L'économie sociale et solidaire propose des solutions !

Ce que l'économie circulaire prévoit.

Ce que l'économie sociale et solidaire propose.

**Recyclage**   
Le recyclage matière, le compactage, le compostage, la méthanisation

**Allongement de la durée d'usage**   
Les ressourceries et recycleries, les ateliers de réparation, les ateliers vélo, les entreprises d'insertion ayant une activité de collecte et/ou revalorisation, plateforme de compostage

**Consommation responsable**   
Les associations d'éducation populaire, coopératives agricoles, les coopératives de consommateurs, les monnaies locales, les accorderies, le commerce équitable, le tourisme durable, les énergies renouvelables



#### Approvisionnement durable

Les circuits courts alimentaires et non alimentaires, les coopératives agricoles, l'agriculture biologique, les jardins d'insertion, l'agriculture urbaine

#### Éco-conception

Les FabLab, l'Upcycling, les coopératives d'éco-construction (utilisation de matériaux biosourcés, etc.), la mode éthique, le mobilier urbain

#### Ecologie industrielle et territoriale

Les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), la gestion en commun des flux, notamment sur les zones d'activités, la mise en réseau des acteurs économiques

#### Economie de la fonctionnalité, privilégier l'usage à la possession

Les associations d'autopartage, les espaces de coworking, des plateformes de prêt de matériels, les coopérative d'utilisation de matériel

### L'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire bénéficie depuis 2014 d'une Loi cadre<sup>3</sup>, qui définit un périmètre permettant d'identifier les entreprises selon leurs statuts et leurs modalités d'entreprendre.

Ainsi, appartiennent à l'économie sociale et solidaire les entreprises suivantes :

- Les personnes morales de droit privé constituées sous la forme d'associations, de coopératives, de mutuelles et de fondations ;
- Les sociétés commerciales qui poursuivent un but autre que le partage des bénéfices, recherchent une utilité sociale, instaurent

une gouvernance démocratique de leurs parties prenantes, consacrent la majorité de leurs bénéfices au développement de l'activité, constituent une réserve statutaire obligatoire impartageable.

L'économie sociale et solidaire n'est pas un secteur mais bien un mode d'entreprendre présent dans tous les domaines d'activité (santé, action sociale, loisirs, culture, banque et assurance, agriculture...), où les femmes et les hommes prédominent face au capital.

<sup>3</sup> Loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'ESS

#### Chiffres clés de l'ESS en Île-de-France



**393 000 salarié-es**



**33 400 établissements**

Source : Insee, CLAP 2013

**La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte** adoptée en août 2015 et impulsée par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, instaure un cadre législatif et permet notamment d'officialiser le terme d'« économie circulaire ». De nombreuses incitations sont énoncées dans la Loi, toutefois elle n'instaure que peu de contraintes réelles.

L'obsolescence programmée est ainsi inscrite dans la Loi ; en favorisant le principe de réparation et le développement des pièces de remplacement, la Loi ouvre la voie au développement de la formation autour des métiers de la réparation. L'interdiction des sacs et couverts en plastique doit permettre de diminuer les volumes de déchets en obligeant opter pour de nouvelles démarches ; cette mesure doit permettre d'ouvrir de nouveaux marchés, que ce soit en terme d'alternative et d'innovation de matériaux alternatifs au plastique (par exemple les algues), ainsi que sur la location de matériel (couverts et ecocups notamment).

Les entreprises et collectivités territoriales ayant engagé une démarche d'économie cir-

culaire peuvent être soutenues par l'ADEME<sup>4</sup>, opérateur de l'Etat pour la transition écologique, qui met à leur disposition son expertise et ses services.

En amont de cette Loi, **des filières REP** (responsabilité élargie du producteur) ont été mises en place qui découlent du principe de pollueur-payeur. Pour cela, des éco-organismes<sup>5</sup> ont été créés, tels que Eco-systèmes pour les D3E, Eco TLC pour le textile, ou plus récemment Valdelia pour le mobilier professionnel. Ces réglementations découlent pour la plupart de celles mises en place par l'Union Européenne. 1,056 milliards d'euros d'éco-contributions ont été perçues par les 17 éco-organismes, correspondant aux 19 filières REP en 2013<sup>6</sup>.

Afin de répondre à ces différents enjeux, plusieurs structures au niveau national accompagnent les acteurs œuvrant pour l'économie circulaire. Citons **Orée<sup>7</sup>**, **association multi-acteurs** créée en 1992, qui rassemble plus de 150 entreprises, collectivités territoriales, associations professionnelles et environnementales, organismes académiques et institutionnels pour développer

une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre des outils pratiques pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires. Orée anime depuis deux ans un réseau de partenaires, le Comité francilien de l'économie circulaire, qui a établi une cartographie d'initiatives d'économie circulaire en Île-de-France<sup>8</sup>. En 2013, **l'Institut de l'économie circulaire<sup>9</sup>** a été créé avec pour ambition d'amorcer le changement profond et nécessaire de notre modèle économique, en s'appuyant sur une expertise collective. La Région Île-de-France est membre de l'Institut de l'économie circulaire.

<sup>4</sup> <http://www.ademe.fr/>

<sup>5</sup> En France, ce sont des structures à but non lucratif auxquelles les producteurs transfèrent leur responsabilité de gestion – collecte et traitement – des déchets issus des produits qu'ils ont mis sur le marché moyennant le paiement d'une contribution financière ; ils sont agréés par les pouvoirs publics.

<sup>6</sup> Les filières à responsabilité élargie du producteur, Panorama 2013, ADEME

<sup>7</sup> <http://www.oree.org/>

<sup>8</sup> [http://www.oree.org/\\_script/ntsp-document-file\\_download.php?document\\_file\\_id=3675](http://www.oree.org/_script/ntsp-document-file_download.php?document_file_id=3675)

<sup>9</sup> <http://www.institut-economie-circulaire.fr/>

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE ET DURABLE

### Des pratiques d'acteurs de l'ESS pour le développement d'une économie circulaire

L'économie sociale et solidaire est un **mode d'entreprendre et de développement économique** adapté à tous les domaines de l'activité humaine. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont, au même titre que les autres acteurs économiques, concernés par les enjeux liés à la transition écologique. Bon nombre d'entre eux ont ainsi déjà amorcé une évolution de leurs pratiques. Ils développent des services innovants répondant aux besoins locaux et aux enjeux sociaux et environnementaux, tout en réinterrogeant les modes de gouvernance et les modèles économiques : création de ressourceries, mobilisation citoyenne autour de dynamiques

de quartiers durables, de coopératives d'habitat collectif, promotion des circuits courts, etc. **L'ancrage territorial et le fait de privilégier les circuits courts** placent les acteurs de l'économie sociale et solidaire au cœur d'un des enjeux de développement de l'économie circulaire.

Dans la restauration, de nombreuses initiatives ont émergé ces dernières années favorisant l'approvisionnement en produits locaux, afin de limiter l'impact des transports, redynamiser l'agriculture locale, et appuyer le développement de l'agriculture biologique. Dans le secteur du bâtiment, une prise de conscience s'est également opérée. Les coopératives, déjà très investies dans ce

domaine, mettent en place des processus de conception favorisant les matériaux locaux respectueux de l'environnement.

Bon nombre des innovations de demain sont imaginées aujourd'hui par les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

En choisissant de développer un modèle circulaire, plutôt que linéaire, ils affirment un véritable choix sociétal qui s'inscrit dans la durée. En prenant en compte les différentes parties prenantes, l'économie sociale et solidaire intègre le facteur humain dans la démarche d'économie circulaire et propose ainsi un modèle citoyen pour l'économie circulaire.

### L'économie circulaire, une opportunité pour favoriser l'inclusion des personnes peu qualifiées et éloignées de l'emploi

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ont notamment été pionnières dès les années 1980 pour combiner l'aspect social, économique et environnemental, permettant ainsi aux salarié-es en parcours d'insertion d'allier le retour à l'emploi à un métier porteur de sens et de valeur. **Les activités intégrant la démarche d'économie circulaire sont un terreau de développement d'emplois pour les SIAE.** Le développement de ces emplois peu qualifiés, comme par exemple dans le tri des déchets, est nécessaire et participe à l'équilibre et à la mixité des territoires. Cet enjeu est notamment fort dans le projet de Métropole du Grand Paris, conçu comme un territoire d'excellence. Mais pour qu'il ne devienne pas un territoire ne tenant pas compte des citoyens, il est nécessaire ainsi de penser la globalité des besoins des habitants.

Les parcours d'insertion doivent toutefois être repensés au regard des nouveaux métiers qui émergent en réponse aux défis environnementaux. De plus, les salarié-es en parcours d'insertion développent des compétences transversales et ont une meilleure « employabilité » en sortie de parcours ; la transition vers des entreprises « classiques » restent cependant un enjeu important car il est souvent difficile de sortir du « cocon » de la SIAE où les salarié-s bénéficient d'un accompagnement global. Un point de vigilance doit être apporté sur la pénibilité de ces postes ; la qualité de l'emploi, et ainsi le volet social de l'économie circulaire, ne doit pas être négligé. De plus, des alliances avec les entreprises privées sont également à inventer afin de faciliter les passerelles vers l'emploi.

Au-delà des activités que développent les

entreprises de l'économie sociale et solidaire dans les territoires, il est important de noter leur implantation territoriale, qui permet de **dynamiser le tissu associatif local et de favoriser l'implication des habitants.** L'économie sociale et solidaire intègre dans ses projets l'ensemble des parties-prenantes sans oublier l'aspect biodiversité, composante essentielle de l'économie circulaire.

Un travail de recensement de la Fédération des Entreprises d'insertion a permis d'identifier 19 Entreprises d'insertion développant une démarche d'économie circulaire en Île-de-France parmi leurs adhérents, soit 12 % des entreprises d'insertion franciliennes. Ces 19 entreprises emploient 760 salarié-es, dont 600 en insertion et ont traité 150 000 tonnes de déchets en 2014.

## Focus sur les activités des 3R – réemploi, réutilisation, réparation

Très souvent, la porte d'entrée pour parler d'économie circulaire s'ouvre sur la réduction et la gestion des déchets. Cette entrée peut également s'appliquer à l'économie sociale et solidaire, où une majorité des acteurs ayant entamé une démarche d'économie circulaire se situe dans la catégorie des 3R « réduire, réutiliser, recycler »<sup>10</sup> et qui a vu très tôt dans ces enjeux de véritables opportunités de création d'emplois. C'est ainsi qu'une majorité de ces acteurs ont saisi l'occasion pour développer des entreprises, notamment à travers l'insertion par l'activité économique (IAE), permettant à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui facilite leur insertion professionnelle.

Des acteurs sont ainsi présents sur ces domaines d'activités depuis de nombreuses années, notamment dans les activités de réemploi, à l'image des communautés Emmaüs, l'association Tissons la Solidarité fondée par le Secours Catholique, la Fédération ENVIE, le Relais...

Depuis les années 2000, de nouveaux acteurs sont apparus et ont investi ce champ des 3R. Le Réseau des ressourceries par exemple, fédère les ressourceries à l'échelle nationale

depuis cette période ; ces dernières développent des activités de collecte, de valorisation, de vente et de sensibilisation à l'environnement. L'essaimage de ce modèle a été soutenu par les politiques publiques, et notamment le Conseil Régional à l'échelle francilienne ; une partie de ces structures est fédérée par le REFER, le réseau francilien des acteurs du réemploi. Le REFER regroupe 18 ressourceries/recycleries en 2015. Le bilan 2013 du REFER (basé sur les 10 ressourceries membres à cette période) permet d'établir à près de 200 le nombre de salarié-es (dont 63 % en parcours d'insertion). Près de 2 000 tonnes ont été collectées et 244 événements de sensibilisation ont été réalisés permettant de toucher 6 200 personnes. Ces activités sont indispensables et permettent de repenser nos rapports à la consommation, mais la prise de conscience doit aller plus loin en intégrant une consommation moins génératrice de déchets.

<sup>10</sup> <http://www.institut-economie-circulaire.fr/Entrepreneurs-avec-l-economie-circulaire-revolutionnez-le-monde-a472.html>

Démarré en 2012, un projet de recherche action, mené par la Chaire d'économie sociale et solidaire de l'UPEM<sup>11</sup> et la Fondation Enda Europe, a permis, à travers un dispositif PICRI<sup>12</sup>, d'appréhender le secteur du réemploi et du recyclage investi par les acteurs de l'économie sociale et solidaire. 103 organisations franciliennes de l'économie sociale et solidaire ont été recensées, dont 80 % sont des associations. Plus de la moitié de ces 103 organisations sont conventionnées au titre de l'insertion (Atelier et chantier d'insertion (ACI) et Entreprise d'insertion (EI)). Le terme d'économie circulaire n'a pas été retenu dans cette étude, au titre qu'elle reléguait les acteurs de l'économie sociale et solidaire à un rôle subalterne du fait de la minimisation du « social » dans sa définition.

<sup>11</sup> Université Paris-Est Marne-la-Vallée

<sup>12</sup> Le PICRI (Partenariat Institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation) est un dispositif de soutien de la Région Île-de-France, encourageant les collaborations entre laboratoires publics et société civile pour produire en commun des connaissances.

## Les citoyens au cœur des projets

En complémentarité des évolutions nécessaires de production, il est essentiel de prendre en compte le changement des modes de consommation. La mobilisation citoyenne est au cœur de l'économie sociale et solidaire et favorise le développement d'une économie plus responsable. Les citoyens doivent ré-investir l'économie en se positionnant en acteurs du développement économique et du changement de société. Le citoyen est un agent de développement économique et doit se réinterroger sur ses modes de consommation, qui impactent directement les modes de production. En plaçant le citoyen au cœur de ses projets, l'économie sociale et solidaire contribue à l'appropriation de la société et de l'économie par les citoyens. L'initiative d'Alternatiba, mouvement citoyen engagé pour le climat, montre l'impact de la société civile sur la prise de conscience, en la mobilisant sur des enjeux environnementaux, sociaux et économiques. 5 événements se sont tenus sur le territoire francilien en septembre 2015, ainsi qu'un événement de grande ampleur à Paris qui a rassemblé 60 000 personnes et des centaines d'organisations.

Les citoyens s'engagent également de plus en plus dans le financement direct/citoyen des

projets via des plateformes de crowdfunding, afin de permettre à des projets de voir le jour. En finançant de manière directe les projets, les citoyens se placent au cœur du changement des modes de consommation. L'augmentation des projets agricoles financés via le crowdfunding en est l'illustration, permettant de rapprocher les consommateurs des producteurs en limitant les intermédiaires et en rendant les consommateurs acteurs. Terres de Liens agit depuis de nombreuses années en permettant l'accès au foncier des projets d'agriculture biologique via le financement des citoyens : 108 fermes ont été acquises pour 2 485 hectares en France, financées par plus de 10 000 actionnaires solidaires. On peut noter le projet d'étude de l'ARENE pour faire émerger les conditions de développement de projets d'énergie renouvelables participatifs et citoyens en Île-de-France<sup>13</sup>.

Afin d'accompagner les citoyens dans leur changement de posture, les acteurs de l'économie sociale et solidaire ont investi historiquement les champs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Citons en Île-de-France, l'exemple de deux réseaux : le GRAINE Île-de-France<sup>14</sup>, réseau d'éducation à

l'environnement, créé en 1985 qui regroupe près de 150 adhérents (dont 2/3 de structures privées et publiques) et Vivacités Île-de-France<sup>15</sup>, réseau francilien d'éducation pour une ville durable qui regroupe 80 adhérents (dont 60 % de personnes morales). L'information, la sensibilisation, l'éducation des citoyens est au cœur de l'économie circulaire et est un des leviers majeurs de développement. Les thématiques investies par les associations sont ainsi diverses et contribuent à la prise de conscience de la nécessité du changement comportemental de la société : tri des déchets, gaspillage alimentaire, économies d'énergie, agriculture urbaine, participation citoyenne, démocratie locale... Ces associations, le plus généralement issues du mouvement de l'éducation populaire, s'adressent à tous les publics en créant des espaces de dialogue citoyen.

<sup>13</sup> <http://www.arenidf.org/projet/accélérer-le-développement-des-énergies-renouvelables-grâce-aux-projets-participatifs-et-citoyens>

<sup>14</sup> <http://www.graine-idf.org/>

<sup>15</sup> <http://www.vivacites-idf.org/>

## Focus sur La Petite Rockette

La Ressourcerie La Petite Rockette est un projet porté par l'association du même nom, créée suite à l'occupation artistique d'un immeuble dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement. La ressourcerie comporte un magasin solidaire et organise des ateliers de sensibilisation à l'environnement. Deux espaces polyvalents sont mis à disposition de tous, accueillant répétitions, petits événements, réunions associatives, cours, ateliers tout public, expositions... En 2015, un

nouveau projet voit le jour, la Rockette, qui développe des ateliers ouverts à tous les habitants. L'association comptait 12 salarié-es en 2013 ; 136 tonnes ont été collectées au cours de cette année et 100 actions de sensibilisation ont été réalisées, touchant plus de 1 700 personnes. L'association bénéficie du soutien de la Mairie du 11<sup>e</sup>, de la Mairie de Paris et de la Région Île-de-France. [www.lapetiterockette.org/](http://www.lapetiterockette.org/)





# LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, UN ACTEUR CLÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LES TERRITOIRES

En véritable fer de lance des politiques de développement local, les collectivités territoriales ont un rôle central dans le développement de l'économie circulaire afin de créer un écosystème favorable à la coopération et favoriser l'émergence de nouveaux projets. Les politiques d'économie sociale et solidaire à tous les échelons territoriaux permettent un soutien aux initiatives et une mise en lumière des projets. Ces soutiens territoriaux à l'économie sociale et solidaire favorisent la transversalité et la coopération entre les différents services concernés (développement économique, vie associative, culture, gestion des déchets...). Cette transversalité est également primordiale pour le développement de l'économie circulaire qui traverse les secteurs d'activités, les modes d'entreprendre, ainsi que les soutiens des pouvoirs publics. Des initiatives émergent dans toute la région à l'initiative de différents acteurs, qu'ils soient privés et/ou publics, une rupture franche avec les modèles économiques dominants reste encore à opérer afin d'atteindre les objectifs globaux de l'économie circulaire. L'économie circulaire commence à devenir un objectif de politique générale. Des expérimentations sont menées tout autant dans des territoires urbains denses, notamment sur la requalification de zones d'activités et l'optimisation des flux, que dans des zones plus rurales.

## LE CADRE FRANCILIEN

### Chiffres clés :

**20 %** de la population française  
sur 2 % du territoire national

**90 %** de l'énergie consommée  
est produite hors de son territoire

**40 millions** de tonnes de déchets  
produits chaque année, dont 75 % déchets  
de chantier

### Outils régionaux

**PREDIF – Plan régional de réduction des déchets en IDF (2010/2015)** : développement du réemploi, de la réparation et de l'économie de la fonctionnalité.

Un des objectifs :

**30 ressourceries / recycleries**  
à l'horizon 2019 (29 déjà en activités en 2015)

**SRCAE – Schéma régional du Climat, de l'air et de l'énergie en Île-de-France**  
(adopté en 2012)

L'échelon régional semble un échelon pertinent afin de développer des stratégies efficaces de développement économique en lien avec les exigences d'une économie circulaire.

Si la démarche d'économie circulaire est appliquée au niveau territorial, une coordination régionale est nécessaire afin notamment d'assurer un équilibre des territoires. A ce titre, la Région Île-de-France endosse un rôle de chef de file en termes de développement économique et d'aménagement durable des territoires, en mettant en place des outils et des financements dédiés.

### Plaine commune, un territoire en mutation



Installations de Bellastock sur le Canal de l'Ourcq

La Communauté d'agglomération de Plaine Commune est engagée depuis de nombreuses années sur le soutien et l'accompagnement des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Territoire en profonde mutation, l'aménagement durable du territoire est au cœur de leurs préoccupations, dans l'objectif de structurer des activités économiques durables. L'association Bellastock, œuvrant dans l'accompagnement culturel des chantiers, est installée sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Plaine Commune, et notamment sur l'Île-Saint-Denis, territoire d'expérimentation propice à la

coopération. Avec le soutien de la commune, Bellastock a investi l'accompagnement du chantier du futur écoquartier inscrit dans le plan de rénovation urbaine, à travers le projet ACTLAB. Ce dernier est un laboratoire d'expérimentation, une performance scientifique qui se déroule dans les mouvements du chantier ; c'est un lieu dédié à la création collaborative en lien avec tous les acteurs de l'aménagement du territoire. Il travaille spécifiquement sur la question du réemploi des matériaux issus de la déconstruction des entrepôts du Printemps pour la construction du futur éco-quartier. Bellastock travaille en transversalité avec les différents services des

collectivités territoriales : Comité départemental du tourisme, services ESS et aménagement du territoire de Plaine Commune... Le projet implique les citoyens à travers différents événements de sensibilisation et l'ouverture du chantier au public pour leur permettre de se réapproprier leur cadre de vie.

**Plaine Commune :**  
<http://www.plainecommune.fr>  
**Bellastock :**  
<http://www.bellastock.com/>

### Des outils de mobilisation des territoires

Différents outils d'animation territoriale sont mobilisés par les collectivités, comme le Plan Climat Energie Territorial (PCET), les Agenda 21<sup>16</sup> et les Plans locaux de prévention (PLP).

Le **PCET** est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Le résultat visé est un territoire résilient, robuste, adapté, au bénéfice de sa population et de ses activités. Institué par le Plan Climat National et repris par les lois Grenelle, il constitue un cadre d'engagement pour le territoire. Les PCET sont aujourd'hui obligatoires pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Mais l'échelle du bassin de vie étant la plus

appropriée pour la mise en place des PCET, les territoires de projet sont également encouragés à adopter un PCET, cela de manière volontaire. 90 PCET ont été recensés par la DRIEE en 2013 en Île-de-France.

Les **plans locaux de prévention des déchets** (PLP) sont portés par la collectivité qui a la compétence de planification de la gestion des déchets ; à travers le PREDIF, 62 collectivités franciliennes se sont engagées dans un PLP, couvrant ainsi plus de 83 % de la population francilienne en 2015. L'objectif principal d'un programme est de réduire la production d'ordures ménagères et assimilés d'au moins 7 % par habitant à l'issue des cinq années du programme. De plus, **la Loi de**

**transition énergétique pour la croissance verte** généralise la mise en place de la tarification incitative avec l'objectif de couvrir 15 millions de foyers d'ici 2020 et 25 millions d'ici 2025 au niveau national (contre moins de 5 millions aujourd'hui). Concernant les biodéchets, la communauté d'agglomération d'Est Ensemble en Seine-Saint-Denis a mis en place en 2015 des composteurs de quartier dans plusieurs communes en partenariat notamment avec l'association Le sens de l'humus, basée à Montreuil.

<sup>16</sup> Les Agendas 21 sont la déclinaison des décisions prise à Rio lors de la Conférence sur l'environnement et le développement, au niveau territorial. 150 Agendas 21 ont été recensés par la DRIEE en 2013

### Les marchés publics, leviers pour donner des moyens d'expérimentations aux acteurs de l'ESS ?

Suite à une mutation des financements publics à destination des associations notamment, un glissement a été observé de la subvention vers les appels d'offre<sup>17</sup>. La difficulté de cette mutation réside pour les acteurs associatifs dans l'évolution des modalités de partenariat avec les pouvoirs publics, la subvention se basant sur la relation partenariale dans une démarche de co-construction des projets, à l'inverse des appels d'offres qui font d'eux des prestataires dont la capacité d'innovation et d'expérimentation est bridée par la précision de la commande.

Le **rôle d'expérimentation** des acteurs de l'économie sociale et solidaire doit être encouragé par les pouvoirs publics en créant des espaces de co-construction des appels d'offre publics avec les acteurs du

territoire permettant de définir les besoins conjointement dans un espace de dialogue permettant l'optimisation des ressources présentes sur le territoire et leur utilisation. Cette expérimentation peut notamment être favorisée en élaborant des appels d'offre énonçant la fonction recherchée plutôt que le produit/service fini recherché.

La **prise en compte des clauses sociales** et environnementales est encore frileuse dans certaines collectivités, car elle nécessite une connaissance globale des enjeux, et notamment de la notion de coût global et une analyse des coûts évités pour la collectivité. Cette nouvelle approche du coût global est développée notamment par l'Observatoire des achats responsables, qui intègre au-delà du coût du cycle de vie du produit, les coûts

induits auprès de l'ensemble des parties prenantes ainsi que la dimension sociétale. Pourtant la fonction achat public des collectivités a un rôle majeur à jouer dans le déploiement d'une économie circulaire selon l'ADEME. C'est ainsi que l'UDES<sup>18</sup> propose dans l'identification des enjeux pour l'emploi, la formation et la croissance verte, d'intégrer des critères de mesure et de valorisation de l'impact social et environnemental dans le Code des marchés publics.

<sup>17</sup> Le Paysage associatif français, Viviane Tchernonog

<sup>18</sup> Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)

#### Le territoire parisien

Les enjeux de développement de l'économie circulaire sur le territoire parisien sont différents de ceux rencontrés dans les autres départements franciliens, dus notamment à la concentration des habitants et à leur flux, ainsi qu'au foncier. La territorialisation de la gestion des déchets est un des projets de la Mairie de Paris, avec notamment « la création d'une ressourcerie par arrondissement » comme le précisait Antoinette Guhl, Adjointe à la Maire de Paris chargée de toutes les questions relatives à l'économie sociale et solidaire, à l'innovation sociale et à l'économie circulaire, mais également des mesures sur la suppression du plastique et le tri du papier. Ces décisions résultent d'une volonté politique forte, qui a permis notamment l'organisation des Etats généraux de l'économie circulaire du Grand Paris en 2015. Cet événement a permis la mobilisation de 240 acteurs afin de produire un Livre Blanc de l'économie circulaire du Grand Paris, débouchant sur

65 propositions sur des thématiques telles que l'évolution des modes de production, de consommation, de distribution des biens et services, l'implication des différents acteurs, les synergies avec d'autres villes dans le monde... Ces propositions concernent tout autant le fonctionnement même de la Mairie de Paris, avec par exemple le développement d'une logique d'économie de la fonctionnalité dans les marchés publics en se basant sur l'analyse de cycle de vie des biens et services, que les acteurs économiques en proposant de créer une pépinière d'entreprises facilitant les démarches d'éco-conception et la société civile en encourageant par exemple le compostage de proximité des biodéchets. Le défi à relever reste important en concrétisant de nouvelles actions ambitieuses sur l'ensemble du territoire parisien.

[www.acteursduparisdurable.fr](http://www.acteursduparisdurable.fr)



Ressourcerie 2mains au Blanc Mesnil, collecte, valorisation et sensibilisation à la prévention des déchets.



L'économie sociale et solidaire est depuis toujours un terrain d'expérimentation et d'innovation. Ces dernières années, de nouvelles dynamiques de coopération se sont formalisées sur les territoires. On peut noter par exemple les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), qui bénéficient d'un cadre légal depuis 2014 avec la loi cadre relative à l'économie sociale et solidaire<sup>19</sup>.

Les projets d'économie circulaire entrent dans cette dynamique avec la volonté de repenser les activités économiques à l'échelle d'un territoire en mobilisant l'ensemble des acteurs : collectivités territoriales, entreprises privées, acteurs de l'économie sociale et solidaire, citoyens. Favoriser les échanges de bonnes pratiques, faciliter les coopérations, c'est aussi le rôle de l'économie sociale et solidaire.

A travers une connaissance fine des territoires sur lesquels ils sont implantés, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, forts de leur capacité d'expérimentation, élaborent des projets innovants pour répondre aux besoins des populations.

<sup>19</sup> LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

## LA COOPÉRATION TERRITORIALE ET LA RECHERCHE, DES MOTEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ESS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les démarches de coopération et d'expérimentation sur les territoires permettent de mieux prendre en compte les ressources du territoire et d'en optimiser leur gestion afin d'atténuer les impacts sur le territoire. Des partenariats entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire et des acteurs privés permettent également le développement de l'économie circulaire en inventant et expérimentant de nouvelles façons d'entreprendre. Ces partenariats sont nécessaires pour aborder le territoire avec une vision globale. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire doivent affirmer leur rôle primordial dans un développement durable des territoires.

Des coopérations commencent à voir le jour, d'autres sont plus anciennes, permettant une articulation entre économie sociale et solidaire et entreprises privées, et ainsi un décloisonnement des activités, participant à la transversalité de la démarche d'économie circulaire. Ces partenariats doivent être multipliés pour aller vers une véritable transition de l'économie et appuyés par les politiques régionales et territoriales. Les expériences présentées sont variées mais souvent isolées.

Le rôle de la recherche est primordial, en permettant d'associer le temps de la recherche à l'application de l'action. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire doivent s'appuyer sur ce levier de développement afin de continuer à innover et expérimenter. La diffusion et la valorisation des bonnes pratiques contribuent également à son développement.

Dans cette optique, Coop'àprendre est une initiative partagée, née il y a quatre ans de

la collaboration entre la Chaire ESS-UPEM et Coopaname. Elle avait pour objectifs de sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat sous forme collaborative et d'aller jusqu'à l'incubation de projet. Ce projet a pris la forme d'une coopérative universitaire dont l'activité principale est le tri et la valorisation du papier à l'UPEM. Coop'àprendre a pour objectif de s'étendre à l'ensemble des entreprises de la Cité Descartes et d'inclure d'autres déchets dans le circuit de recyclage géré par la coopérative pour avoir un campus éco-responsable.

Dans une volonté d'expérimentation tout en préservant les ressources, les FabLab sont des lieux favorisant le partage d'expérience et l'innovation accessible à tous. Les FabLab, littéralement des laboratoires de fabrication, sont des lieux ouverts au public rendant possible l'invention en donnant accès à des outils de fabrication numérique. L'écodesign Fab Lab<sup>20</sup>, porté par l'association des professionnels de l'écodesign et de l'éco-conception, a été créé en ce sens. Installé sur le site industriel de MOZINOR<sup>21</sup> à Montreuil, le fab lab propose à ses adhérents, particuliers ou professionnels, de concevoir et de fabriquer des objets issus du gisement de déchets de la cinquantaine d'entreprises présentes sur le site (représentant 3 000 tonnes de déchets par an).

Les espaces de co-working fleurissent dans les villes, permettant de mutualiser des lieux de travail pour les entreprises et les entrepreneurs, en mettant en avant la fonction d'usage du service.

Historiquement, le secteur de l'agriculture a investi l'économie de la fonctionnalité et la

coopération à travers un statut spécifique que sont les CUMA – coopératives d'utilisation de matériel agricole. Forme de société coopérative agricole, elles permettent aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir du matériel agricole.

<sup>20</sup> <http://www.ecodesignfablab.org/>

<sup>21</sup> <http://www.mo-zi-nor.fr/>

### Quand une entreprise allie insertion et économie circulaire

Nouvelle Attitude® est une entreprise d'insertion spécialisée dans le recyclage des papiers de bureau.

Dans cette démarche de partenariat avec l'Alliance Dynamique, Nouvelle Attitude®, est depuis 2011, une filiale de Viapost, la filière logistique, transport, portage et éco-mobilité du Groupe La Poste.

Le rôle de l'entreprise dans la filière papier du groupe La Poste est la mise en place et l'animation des plateformes logistiques de tri permettant de valoriser les flux de matières premières secondaires issues des collectes organisées par Recy'go. Ce partenariat a notamment permis d'apporter un soutien logistique important sur la gestion des flux diffus. En 2012/2013, Nouvelle attitude a permis d'accompagner plus de 40 parcours en insertion, créé 8 emplois en CDI et géré le recyclage de plus de 10 000 tonnes de papiers dans des usines situées en France.

<http://www.nouvelle-attitude.fr/>

## DES FREINS À LEVER POUR GÉNÉRALISER LES DÉMARCHES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'accès au foncier est une problématique omniprésente pour les nouveaux projets, mais également pour les projets qui souhaitent changer d'échelle et développer leurs activités. C'est le cas notamment des ressourceries qui ont besoin d'un espace suffisant pour le stockage des biens collectés. Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer pour accompagner les porteurs de projets dans leur recherche de local. L'attente des consommateurs, qui se tournent plus facilement vers les biens récents et le mobilier

peu volumineux, combiné à la baisse de la qualité des dons, est un enjeu de taille pour les ressourceries.

La sensibilisation et l'éducation aux enjeux environnementaux et économiques sont primordiales. Elles doivent permettre tout d'abord aux citoyens de prendre conscience de leur rôle d'agent économique en agissant directement sur les modes de consommation mais également de production. Cette compréhension de l'économie circulaire et

des particularités de l'économie sociale et solidaire doit également être appréhendés dans les entreprises privées et dans les institutions publiques. Le manque de formation est ainsi un frein au développement de projets globaux de territoires prenant en compte tout autant les aspects environnementaux et économiques, que sociaux.

Si les freins liés à l'économie circulaire ne sont pas spécifiques dans l'économie sociale et solidaire, la démarche oblige les acteurs à plus

de rigueur sur leur fonctionnement interne et sur les biens et services qu'ils proposent en considérant l'ensemble des ressources et des acteurs présents sur le territoire. Elle permet aussi aux acteurs de se re-questionner sur la gouvernance de l'entreprise, ses partenariats et l'implication des adhérents.

Dans les deux cas, ces initiatives sont encore peu nombreuses : les expérimentations déjà entreprises doivent opérer un changement d'échelle. Là encore, des outils existent à différents niveaux : le mécénat, la coopération territoriale, les subventions, les incubateurs, la finance participative ... Afin de pérenniser

leurs modèles économiques, les entreprises de l'économie sociale et solidaire doivent inventer de nouvelles modalités de coopération et mutualisation.



## POUR CONCLURE

En cette année de la COP 21 tous les scientifiques s'accordent à dire que les mesures prises par les 192 « parties », ne sont pas suffisantes et qu'en l'état, ces objectifs ne seront pas atteints. Les problématiques du développement économique et de l'emploi dans notre pays qui traverse une crise structurelle, s'annoncent durables et limitent à tous les échelons l'investissement public indispensable pour espérer l'efficacité de la transition énergétique. Pourtant, si l'on investit dans l'accompagnement du changement de paradigme économique pour conforter d'autres modes de productions et d'autres modes de consommation, on peut penser que l'économie verte et notamment l'économie circulaire sont à moyen terme des leviers du développement économique territorial et d'emplois qui du même coup nous rapprochent des objectifs du SRCAE. Les principes de l'ESS et d'une certaine manière de l'économie circulaire cherchent à accommoder les objectifs d'une économie croissante avec ceux du développement durable. Ces changements ne sont envisageables que s'ils sont soutenus par l'engagement de

la société civile organisée. La transition énergétique et l'apport de l'économie circulaire dans les mutations de production et de consommation à opérer ne sont possibles que si c'est l'affaire de tous : entrepreneur.e.s, salarié.e.s, citoyen.ne.s, producteur.rice.s, consommateur.rice.s. Les pouvoirs publics, et particulièrement les Régions ont des leviers pour accompagner ces mutations :

l'éducation, la formation professionnelle, l'incitation et la coercition fiscale, il s'agit de faire des choix et de définir des priorités.

### Éric Forti,

Président du Comité de pilotage de l'Observatoire régional de l'ESS en Île-de-France, Président de la Cress Idf, Vice-président de l'Atelier

### Les leviers de développement :

- Développer la sensibilisation à l'économie circulaire et à l'économie sociale et solidaire ;
  - Inciter de nouveaux modes partenariats entre les différents acteurs économiques des territoires ;
  - Soutenir la coopération territoriale et l'innovation territoriale en créant des écosystèmes favorisant l'articulation entre les acteurs du territoire ;
  - Développer une meilleure prise en compte des aspects sociaux et environnementaux dans les marchés publics ;
  - Outiller les acteurs économiques sur les notions de coûts globaux et d'analyse de cycle de vie des biens et services.
- Soutenir les initiatives citoyennes en favorisant leur repérage, leur lisibilité et en leur donnant des moyens d'accompagnement et de financement adaptés pour favoriser leur création et leur développement ;
  - Favoriser la lisibilité des projets complexes ;
  - Proposer des offres de formations aux salarié-es en adéquation avec les enjeux environnementaux afin de développer de nouveaux métiers.



## INFORMATIONS SUR L'OBSERVATOIRE

**Ont collaboré à la réalisation de ce document :** ARENE IDF, ORDIF, Grafie (Groupement Régional des Acteurs Franciliens d'Insertion par l'Economique), REFER, Région Île-de-France (Service ESS et Service prévention et gestion des déchets), Institut de l'économie circulaire.

## PARTENAIRES



Créé en 2010, l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France est piloté par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Île-de-France (Cress Idf), en partenariat avec l'Atelier – Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire et la, l'Observatoire. Il poursuit

les finalités suivantes : fournir aux acteurs de l'ESS et aux acteurs publics des données scientifiques quantitatives et qualitatives fiables, permettant de mieux comprendre l'économie sociale et solidaire aujourd'hui et d'accompagner son développement futur.

**L'Observatoire régional** fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRES(S) et le Conseil National des CRES. Lieu de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les

Observatoires régionaux s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leur fonction d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

Ces travaux sont réalisés en partenariat avec l'Insee national et les directions régionales de l'Insee (fournisseur de données et travaux d'analyse).

[http://www.cncres.org/accueil\\_cncres/observatoire\\_de\\_less](http://www.cncres.org/accueil_cncres/observatoire_de_less)  
[http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref\\_id=eco-sociale](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=eco-sociale)

Publication de l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France – Décembre 2015

**Coordination éditoriale :** Eric Forti (CRESS IDF), Jean-Marc Brûlé et Amélie Benais (L'Atelier) // **Rédaction (L'Atelier) :** Céline Portero // **Coordination graphique (L'Atelier) :** Julien Bottriaux et Céline Portero // **Graphisme :** A'Kà Clémence Callebaut, 06 70 57 80 55 // **Impression :** Imprimé sur du papier recyclé, avec des encres à base d'huiles végétales par l'Imprimerie La Main – Melun // **Crédits photos :** Seb ! Godefroy



Partenaires  
financeurs :

